



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105466>

Département(s) de publication : **20B**

Annonce n° **24-105466**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-104682

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Epic U Caminu di Ferru di a Corsica

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 98158374300019

Ville : BASTIA

Code postal : 20294

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 20B

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Substitution par autocars - Bastia/Corte - coupure 5 et 6 octobre 2024

Code CPV principal - Descripteur principal : 60172000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations concernant la substitution des services ferroviaire par autocars pour les 5 et 6 octobre 2024 entre Bastia et Corte. Le contrat comporte une tranche optionnelle définie au cahier des charges. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Cet avis a été déclaré Sans Suite. Renseignements complémentaires : La consultation a été déclarée sans suite afin de prendre le changement substantiel concernant la durée des prestations qui a été ramenée de 2 jours à 1 jour

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024